

Groupe de Démographie Africaine

IDP_INED_INSEE_MINCOOP_ORSTOM

**L'ÉVALUATION DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION
DES PAYS AFRICAINS**

Tome I

Paris

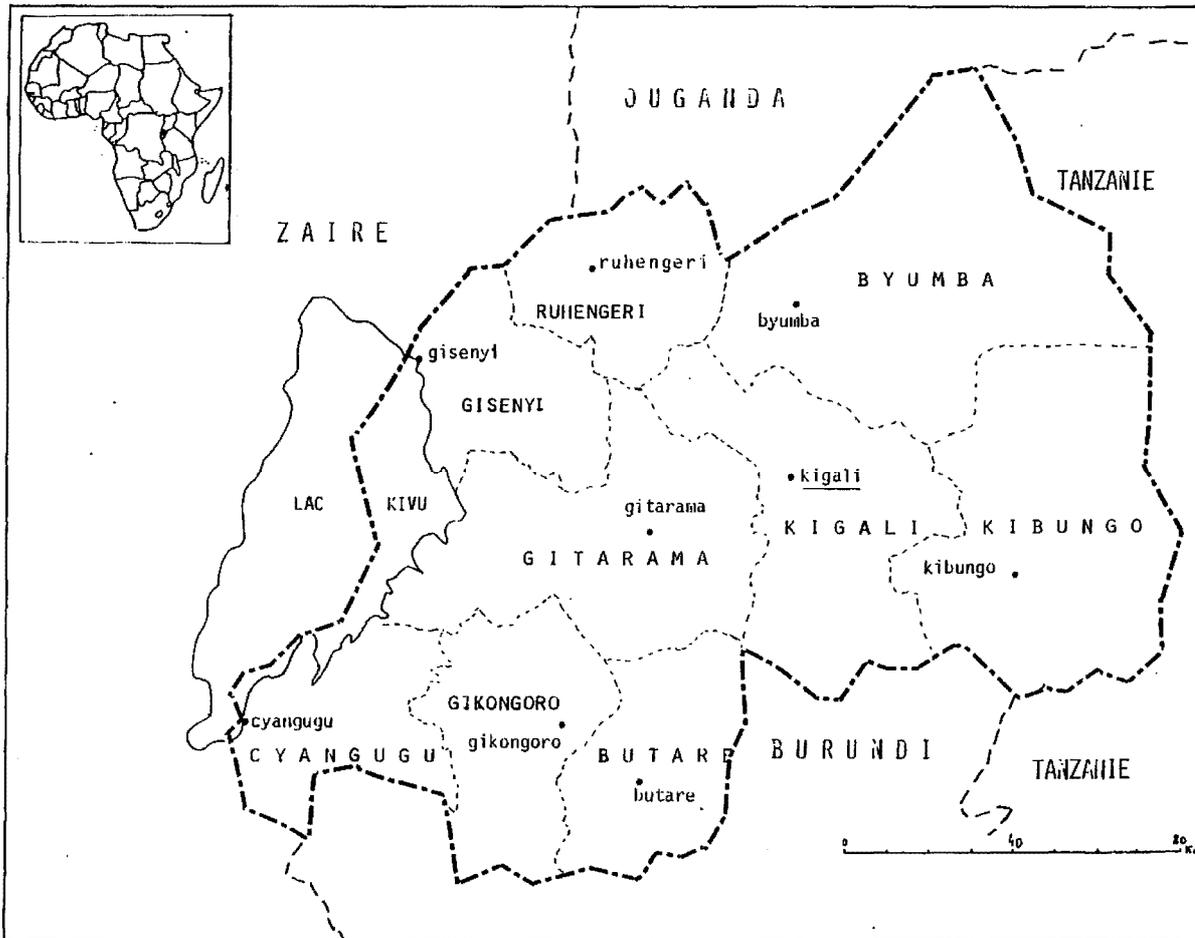
TABLE DES MATIERES

	Pages
Introduction par F. GENDREAU	I à VII
Angola, par C.A. DA COSTA CARVALHO	1
Cameroun, par A. NKOUGOUROU EBONGUE et E. FOTSO	11
Côte d'Ivoire, par F. BINET et C. PAULET	31
Djibouti, par A. GUILLAUME	41
Egypte, par F. DROSSO	51
Ethiopie, par H. TESFAGHIORGHIS	71
Gambie, par M.A.GIBRIL	87
Kenya, par Z.S. MUGANZI	99
Libéria, par A.Z. MASSALEE	109
Madagascar, par T. RABETSITONTA	121
Mali, par H. SOW	157
Maurice, par E. VILQUIN	167
Mozambique, par C.A.DA COSTA CARVALHO et M. FERREIRA DA SILVA	175
Namibie, par N.B. GOUWS	183
Niger, par M. ROSET-CASENAVE	189
Nigeria, par A. ADEPOJU et J.A. EBIGBOLA	205
La Réunion, par R. CLAIRIN	213
Rwanda, par S. NIYIBIZI	235
Sierra Leone, par A. THOMAS	247
Tchad, par O.G. NASSOUR	261
Togo, par T. LOCOH	283
Zaïre, par J. BOUTE et L. DE SAINT MOULIN	301
Zambie, par M.S.C. MULENGA	325
Les auteurs	341
Liste des tableaux	343
Liste des graphiques	351
Liste des cartes	353

RWANDA

Silas NIYIBIZI

Décembre 1979



RWANDA

R W A N D A

I. APERCU HISTORIQUE

On connaît fort peu de choses sur la population rwandaise avant les premières estimations plus ou moins sérieuses datant de 1936. On sait que ce pays d'Afrique Orientale, après avoir résisté avec succès à diverses tentatives de pénétrations de colons, de commerçants et de missionnaires européens fut effectivement occupé pour la première fois dès 1892 (date d'entrée du premier européen au Rwanda) par des colons et missionnaires allemands. Plus tard le pays devait être incorporé à l'Empire allemand d'Afrique de l'Est, "Deutsch Ostafrika" comprenant le Tanganyika, le Burundi et le Rwanda. Les estimations de la population de ce pays pour cette époque (début du siècle) sont grossières et ne sont inspirées que par de vagues impressions : en effet les densités de peuplement, la vitalité des personnes et du bétail jusque là inconnues dans toute la zone pouvaient faire surestimer le peuplement du pays. C'est ainsi que le capitaine allemand Bette avance le chiffre de 2 000 000 pour 1898, suivi en cela par d'autres observateurs (Czekanowski et Kandt donnent 1 700 000 en 1907). La discussion sur ce chiffre n'est pas en soi importante car il est impossible de savoir s'il est inférieur ou supérieur à la réalité, ce qui importe ce sont d'autres considérations telles que : la relative salubrité du milieu qui favorisait une intéressante capitalisation des naissances permettant un accroissement notable de la population malgré une mortalité (due surtout aux grandes disettes et famines) élevée ; la décision de l'autorité allemande de faire du Rwanda le plus grand réservoir de main d'oeuvre de tout l'Est africain pour résoudre le problème de "surpeuplement", apparent du pays et celui du "sous-peuplement" et du manque de travailleurs pour le reste de la zone. Ainsi sans avancer un chiffre précis, on peut estimer que le Rwanda d'avant la première guerre mondiale (avec un territoire de 130 % plus étendu que l'actuel) était "très peuplé" pour l'époque. Sous la tutelle belge qui s'installe dès la fin des hostilités, la connaissance démographique ne fut guère plus avancée jusqu'en 1936, date de la première estimation, suite à la mise en place d'un système administratif moderne et d'un état civil. Cette période est également caractérisée par l'impression que le territoire était "surpeuplé" et qu'il fallait décongestionner la situation en encourageant l'émigration non seulement vers l'Est africain (Ouganda, Tanganyika) mais aussi vers le Congo. Dès 1936 les estimations de la population du Rwanda se firent régulièrement à partir des "recensements administratifs" basés sur la notion de l'Homme Adulte Valide (H.A.V) pouvant s'acquitter des impôts ; elles se basaient également sur les registres d'état-civil ainsi que sur les rapports missionnaires et médicaux.

Après la fin de la seconde guerre mondiale dont les effets sur le Rwanda furent catastrophiques sur le plan démographique (famines, disettes, émigrations), il fut décidé, sous la pression des Nations Unies (Conseil de tutelle), de procéder pour la première fois au recensement de la population de ce pays. Le recensement de 1949 donna le chiffre de 1 899 800 habitants pour le territoire actuel. Ce résultat ayant été jugé fort éloigné de la réalité, il fut décidé de procéder à des enquêtes par sondage dont l'efficacité venait d'être démontrée dans les territoires britanniques de l'Est et de l'Ouest africain. Les travaux d'enquêtes par sondage furent menés avec sérieux et en 1952 on put obtenir les premiers chiffres réalistes sur la population rwandaise : ces chiffres portaient sur le volume de la population, sur les caractéristiques de la fécondité et de la mortalité, sur les migrations, sur la population étrangère, etc. Par la suite, la population continua à être connue grâce à des évaluations annuelles à partir d'un état civil en constante amélioration et permettant des compilations périodiques ("recensements administratifs" de 1962 et 1964).

En 1970, l'enquête démographique par sondage, réalisée en collaboration avec l'INSEE et l'ORSTOM donna une population qui se chiffrait à 3 757 000 habitants. Cette année enfin le "recensement général de la population et de l'habitat" du 15 août 1978 réalisé en collaboration avec les Nations Unies (FNUAP) a donné 4 820 000 habitants comme chiffre de la population du Rwanda. Le tableau 75 reprend tous les effectifs de population à partir de 1936 et permet d'avoir une idée de la croissance de cette population (voir aussi le graphique 10).

TABLEAU 75 - RWANDA - EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1936 A 1978

ANNEE	POPULATION	TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL(%)
1936	1 762 000 (E)	-
1941	1 920 000 (E)	1,7
1946	1 686 000 (E)	-2,6
1952	2 104 000 (R)	3,8
1957	2 551 000 (E)	3,9
1962	2 974 000 (E)	3,1
1967	3 575 000 (E)	3,8
1970	3 757 000 (R)	1,7
1971	3 842 000 (E)	2,3
1972	3 931 000 (E)	2,3
1973	4 053 000 (E)	3,1
1974	4 144 000 (E)	2,2
1975	4 234 000 (E)	2,2
1976	4 300 000 (E)	1,6
1977	4 425 000 (E)	2,9
1978	4 820 000 (R)	8,9 (a)

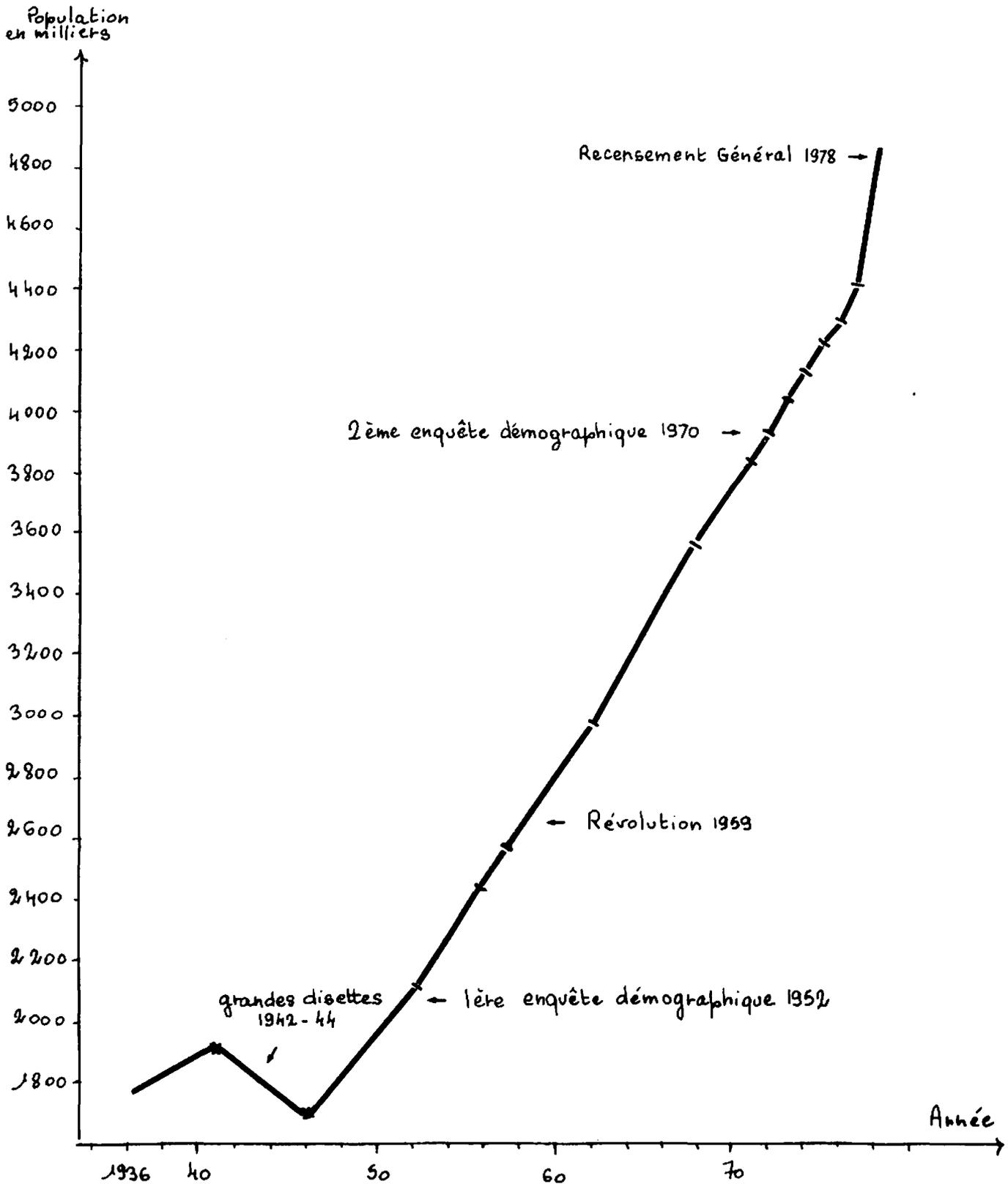
(E) Estimation - (R) recensement ou enquête par sondage

(a) discordance entre les chiffres de l'estimation et du recensement

Source : Ministère du Plan, direction générale de la statistique et bureau national du recensement

GRAPHIQUE N° 10

RWANDA - CROISSANCE DE LA POPULATION DEPUIS 1935



On voit que l'accroissement de la population comprend deux périodes distinctes : avant 1950 et après cette date, ce qui confirme ce que nous avons dit plus haut sur l'évolution générale de la population. Après 1950, le taux d'accroissement moyen oscille entre 3 et 4 % par an, correspondant ainsi à un doublement de la population en un peu moins de 25 ans.

Si ces tendances se poursuivent avec le maintien (probable) des taux de fécondité actuels et la baisse de la mortalité, on aura les chiffres suivants dans l'avenir : 5 400 000 habitants en 1981, 6 450 000 habitants en 1986, 7 740 000 habitants en 1991, 9 288 000 habitants en 1996 et 11 145 000 habitants en l'an 2001.

II. QUELQUES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

1. Natalité

Le taux de natalité se situe à 52 naissances pour 1 000 habitants avec des variations faibles dans l'espace et dans le temps. Par ailleurs les perspectives de diminution de ce taux élevé sont très faibles étant donné le retard dans la mise en oeuvre des programmes de limitation des naissances, étant donné aussi les données et conceptions entourant la fécondité dans ce pays et la structure par âge jeune de la population.

2. Mortalité

Les données les plus récentes montrent un déclin important de la mortalité générale (moins de 15 décès pour 1 000 habitants en 1978 contre 20 pour mille en 1969), de la mortalité infantile (moins de 80 décès de moins d'1 an pour 1 000 naissances contre 110 pour mille en 1969). L'espérance de vie à la naissance y dépasse cinquante ans. En général la situation socio-sanitaire s'est considérablement améliorée ces dernières années. C'est l'effet de la multiplication des dispensaires ruraux et des centres de santé, des hôpitaux et surtout de l'augmentation du nombre de médecins et du personnel auxiliaire (en 1966 on comptait 1 médecin pour 120 000 habitants, en 1978 on compte 1 médecin pour moins de 35 000 habitants, la situation étant encore plus favorable si l'on tient compte des effectifs d'assistants médicaux et du personnel infirmier).

3. Structure par âge de la population

La population compte 55 % de moins de 20 ans, 41 % âgés de 20 à 65 ans et 4 % de plus de 65 ans. Cette extrême jeunesse de la population est la conséquence d'une forte fécondité caractérisant la population rwandaise et les problèmes qu'elle pose sont nombreux. La même situation s'observe dans la plupart des pays en voie de développement à forte croissance démographique.

4. Densités

Le Rwanda connaît la densité brute la plus forte de l'Afrique continentale avec 183 habitants au km² en 1978. Etant donné l'exiguïté du territoire et la dégradation des sols ici et là, la densité physiologique atteint les 1 000 habitants au km² dans certaines régions (Sud et Nord) du pays. Nous avons dit plus haut que ces fortes densités ont toujours frappé les explorateurs du pays dès le début du siècle. Avec l'augmentation de la population au cours du temps, les problèmes liés à la très forte densité de peuplement sont nombreux : manque de terres cultivables, diminution des rendements, palabres ayant la terre pour objet, etc...

5. Répartition de la population

A part quelques cas de "surpeuplement" dans beaucoup de communes du Nord et du Sud du pays (Butare et Ruhengeri) et un certain "sous-peuplement" à l'Est du pays (Kibungo), la population du Rwanda est assez également répartie sur la superficie du pays. En voici la répartition par préfecture au 15 août 1978.

TABLEAU 76 - RWANDA - POPULATION PAR PREFECTURE AU 15 AOUT 1978

PREFECTURE	POPULATION	DENSITE (sans parcs ni lacs)
Butare	601 000	323,2
Byumba	520 000	156,8
Cyangugu	331 000	162,1
Gikongoro	370 000	168,7
Gisenyi	469 000	253,7
Gitarama	603 000	268,1
Kibungo	361 000	119,3
Kibuye	338 000	336,2
Kigali	698 000	211,4
Ruhengeri	528 000	300,0
Rwanda	4 820 000	213,5

Cependant on assiste à des mouvements de population (migration interne) s'exerçant à partir des régions très densément peuplées vers celles qui le sont moins : c'est le cas des migrations en provenance de Butare et Ruhengeri et dans une moindre mesure de Gitarama et Kibuye vers les préfectures orientales de Kigali, Kibungo et Byumba.

Quant à la répartition ville-campagne, on peut dire qu'elle est très inégale, le Rwanda étant un pays essentiellement agricole, d'urbanisation très récente. En effet en 1978, seulement 5 % de la population habitait les centres urbains contre 95 % à la campagne. Kigali, la capitale comptait quelque 120 000 habitants au même moment contre seulement 5 000 habitants à l'indépendance (1962). Les autres villes sont : Butare (25 000 habitants) Ruhengeri (18 000 habitants), Gisenyi (13 000 habitants) et Nyanza (10 000 habitants).

Le système d'habitat à la campagne est typique de la géographie humaine de l'Afrique de l'Est : absence totale de villages et atomisation de l'habitat sur d'innombrables collines avec des exploitations familiales autour de l'unité d'habitation(urugo).

6. Les migrations

De tous temps les migrations se sont toujours exercées à partir du territoire rwandais (sorties) et les autorités ont toujours encouragé ces mouvements. Nous avons déjà dit que les fortes densités de peuplement ont toujours frappé les observateurs. Ces migrations, de main d'oeuvre essentiellement, ont surtout eu lieu entre le Rwanda et l'Ouganda, le Rwanda et le Zaïre et dans une moindre mesure, entre le Rwanda et la Tanzanie et le Rwanda et le Burundi.

Ces migrations ont revêtu tant d'importance dans le passé qu'on estime que le nombre de rwandais ou le nombre de personnes parlant Kinyarwanda vivant en dehors du pays pourrait égaler celui des rwandais dans le pays.

L'immigration a toujours été faible : c'est ainsi que le nombre d'étrangers ne représente même pas 3 % de la population totale.

III. LES SOURCES ET LEUR FIABILITE

Comme partout ailleurs dans les pays en voie de développement, les données disponibles proviennent de trois sources principales : les recensements, l'état civil et les enquêtes démographiques.

1. Recensements

Nous savons que c'est un procédé très coûteux et qui fait appel à des moyens financiers, matériels et humains considérables et généralement pas à la portée de la plupart des gouvernements du Tiers-Monde, à moins d'une intervention extérieure. Dans le cas du Rwanda, aucun recensement exhaustif et répondant à la définition moderne de cette notion n'avait jamais été effectué avant celui du 15 août 1978. Grâce à l'aide du FNUAP, ce recensement a été réalisé à cette date et dans d'excellentes conditions. Il comprenait un délai de préparation suffisant et un personnel national et expatrié très compétent. En tout 36 questions ont été posées sur la résidence, le lieu de naissance, l'ethnie, l'état matrimonial, la religion, la scolarité, l'activité et la profession, la natalité-fécondité, la mortalité générale et infantile, l'habitat, etc. Le traitement et l'analyse de ces données sont en cours et devraient se terminer au plus tard en 1981. Pour le moment seules les données sur la population totale par sexe et par unités administratives du pays sont disponibles.

Les données publiées jusqu'en 1977 résultaient des compilations faites par les Ministère de l'Intérieur et du Plan à partir des données d'état civil ; c'est pour cela que les compilations étaient dénommées "recensement administratif".

2. Etat civil

C'est le gouvernement de tutelle (belge) qui institua l'état civil, d'abord timidement avant 1949 puis sérieusement après cette date. Jusqu'à l'indépendance et après, le système fonctionnait bien, grâce à la vigilance des chefs et des sous-chefferies et des communes et à l'efficacité des clercs mis à leur disposition. Les déclarations sur les naissances, les mariages, les décès, et les migrations étaient obligatoires et il fallait respecter les délais légaux. Les compilations annuelles tirées de ces registres donnaient en général des estimations proches de la réalité. La réforme de 1971 a amélioré beaucoup le système car tout chef de ménage ainsi que toute personne âgée de 18 ans et plus devait avoir sa fiche à la commune (circonscription administrative de base) sur laquelle en plus de renseignements habituels, on portait toutes les indications socio-économiques (profession, religion, scolarité, etc.). On estime qu'en général, l'état civil rwandais est parmi ceux qui fonctionnent le mieux sur le continent [1], car pratiquement toutes les naissances et plus de 70 % des décès sont enregistrés.

Une autre réforme, beaucoup plus importante, est en préparation et devrait améliorer définitivement l'état civil rwandais en s'appuyant sur une législation nationale authentique et sur une organisation administrative judicieuse.

3. Enquêtes démographiques

L'enquête démographique par sondage est la plus importante source des données démographiques au Rwanda. Nous avons déjà signalé qu'en 1952 le pays a connu sa première enquête à la suite de la généralisation du procédé parmi les colonies britanniques en Afrique. Il s'agissait ici d'une enquête par sondage à tirage systématique permettant de disposer, dans des limites de confiance raisonnables, des données démographiques relatives au volume total de la population, à la natalité, à la mortalité, à la population par sexe, ethnie et territoire, etc...

En général l'enquête qui dura les mois de juin et de juillet 1952 et qui fut conduite par M.A. d'Arian [7] se déroula dans de bonnes conditions et les résultats furent remarquables, de sorte que le procédé fut recommandé pour être utilisé tous les cinq ans en vue de recueillir des données de qualité.

L'enquête démographique de 1970 fut réalisée par la Direction Générale de la Statistique en collaboration avec l'INSEE et l'ORSTOM français. Il s'agissait également d'une enquête par sondage mais cette fois le procédé et sa méthodologie s'étaient enrichis d'expériences nouvelles sur le terrain en Afrique francophone notamment. En effet chaque pays avait fait réaliser une enquête démographique par sondage au début des années 1960. C'est ainsi qu'en 1970 le travail réalisé au Rwanda permit à celui-ci d'obtenir des données complètes, dignes de foi et comparables avec d'autres sur le plan africain. Les données recueillies contiennent des informations inédites sur le volume de la population, les composantes de son accroissement, la structure par âge et par sexe, les caractéristiques socio-économiques (habitat, religion, ethnie, profession, scolarité, résidence, etc.). Les résultats de cette enquête ont servi de base à la préparation du IIème plan de développement ainsi que du recensement général de la population et de l'habitat initialement prévu pour 1976 avec la collaboration du Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population (FNUAP).

IV. CONCLUSION

1. Les travaux futurs

Des travaux ont été planifiés pour améliorer la connaissance des faits démographiques ; il s'agit de l'enquête post-censitaire destinée à vérifier les résultats du recensement et de l'enquête sur la fécondité qui permettra d'étudier l'impact d'une forte fécondité sur la croissance de la population. D'autre part il sera bientôt procédé à des enquêtes budget-consommation et agricole, dans le but de connaître le niveau de vie des populations. Enfin un projet de réforme du système d'état civil est en préparation : il vise à adapter le système actuel afin de pouvoir saisir toutes les données de mouvement de la population.

2. Estimation de la population au 1er janvier 1975

Le chiffre publié par le Ministère de l'Intérieur et la Direction Générale de la Statistique est de 4,2 millions. Il provient directement des observations à l'état civil. Pour contrôler l'exactitude de ce chiffre, il suffit de procéder à une extrapolation sur le chiffre donné au 15 août 1978 (4,82 millions) sur base d'un taux d'accroissement annuel de 3,5 %. On obtient bien 4,2 millions, comme population du Rwanda au 1er janvier 1975. Ceci constitue d'ailleurs un indice du bon fonctionnement du système d'état civil rwandais dont l'amélioration représentera un progrès incontestable dans la mise en place de sources fiables de données.

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- "Actes du quatrième colloque de démographie africaine. Migrations, état civil, recensements administratifs, Ouagadougou - 20-24 janvier 1975", 1975, INSD, Ouagadougou, 296 p.
- 2.- Bulletins numéros 2 et 3, Ministère du Plan, Direction Générale de la Statistique, Kigali
- 3.- "Dialogue", n° 34 septembre-octobre 1972, 53-61
- 4.- "Enquête démographique 1970", 1973, Office Général des Statistiques (Kigali) et Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères (Paris, tomes I II)
- 5.- GOUROU (P), "La densité de la population du Rwanda-Urundi", 1953, IRCB, Bruxelles
- 6.- D'HERTEFELT (M), "Les anciens royaumes de la zone interlacustres méridionale : Rwanda, Burundi, Buha", 1962, MRAC Tervuren, Monographie ethnographie n° 6, Bruxelles
- 7.- NEESEN (V), "Quelques données démographiques sur la population du Rwanda Urundi", in "Zaïre" n° 10, 1953, pp. 469-488
- 8.- "La population du Rwanda Urundi", 1953, étude démographique n° 15, ONU, New-York
- 9.- "Résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat 1978", Bureau National de Recensement.

